

*Je commence par le nom de Allah – Dieu –,
Ar-Rahman – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes à
toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l’au-delà –,
Ar-Rahim – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants –*

الحمد لله رب العالمين

La louange est à Dieu le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l’honneur et l’élévation en degrés, ainsi que
la préservation de sa communauté de ce qu’il craint pour elle,
soient accordés à notre maître Mouhammad le Messager de Dieu.*

Khoutbah n°1366

Discours du vendredi 28 novembre 2025 correspondant au 7 *joumada l-‘akhirah* 1447 H

Explication du Sens du Second Témoignage

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

***Al-hamdou lil-Lah¹ was-salatou was-salamou ‘ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-taqou l-Lah.***

La louange est à *Allah*. Nous Le louons, nous recherchons Son pardon, nous recherchons Son aide et nous L’implorons de nous guider sur le chemin de droiture. Et nous recherchons la préservation de *Allah* contre le mal de nos âmes et de nos mauvais actes. Celui que *Allah* guide, nul ne peut l’égarer, et celui qu’Il égare, tu ne trouveras personne pour le guider. Je témoigne qu’il n’est de dieu que *Allah*, qu’Il est le dieu unique et qu’Il n’a pas d’associé, qu’Il est de toute éternité alors qu’aucun endroit n’est de toute éternité, qu’Il a fait exister les êtres et qu’Il a établi le temps, Il est exempt de toute imperfection, absolument rien ne Lui est semblable et Il est Celui Qui entend, Celui Qui voit. Et je témoigne que *Mouhammad* est Son esclave et Son messager, Son élu et Son bien-aimé. Que *Allah* accorde davantage d’honneur et d’élévation en degrés et davantage d’apaisement quant au sort de sa communauté à *Mouhammad*, ainsi qu’à l’ensemble de ses frères, les prophètes et les messagers.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu’à moi-même de faire preuve de piété à l’égard de *Allah Al-‘Aliyy Al-‘Adhim*, Lui Qui dit dans un verset explicite de la révélation :

¹ Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi‘iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

﴿ قُلْ إِنْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ اللَّهَ فَاتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ اللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَحِيمٌ ﴿٣١﴾ قُلْ أَطِيعُوا اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَإِنْ تَوَلَّوْا فَإِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْكَافِرِينَ ﴿٣٢﴾ ﴾

(qoul 'in kountoum touhibbouna l-Laha fat-tabi'ouni youhibbikoumou l-Lahou wayaghfir lakoum dhounoubakoum wal-Lahou Ghafouroun Rahim, qoul 'ati'ou l-Laha war-raçoula fa'in tawallaw fa'inna l-Laha la youhibbou l-kafirin) [sourate 'Ali 'Imran verset 31-32] ce qui signifie : « **Dis : "si vous aimez Dieu, alors suivez-moi, Dieu vous agréera et vous pardonnera vos péchés. Certes, Dieu est Celui Qui pardonne et Qui est miséricordieux." Dis : "Croyez en Dieu et en le Messager." S'ils se détournent de la foi, alors Dieu n'agrée point les mécréants. »**

Mes bien-aimés, sachez que la voie pour être sauvé dans le bas monde et dans l'au-delà consiste à suivre notre Maître *Mouhammad* ﷺ de la manière la plus parfaite, en croyant en *Allah* comme il se doit et en croyant au Messager *Mouhammad* ﷺ comme il se doit, puis en accomplissant tous les devoirs et en évitant tous les péchés.

Mes bien-aimés, nous allons parler aujourd'hui du sens du second témoignage. Mais avant de commencer, j'aimerais vous rappeler succinctement le sens du premier témoignage.

Globalement, c'est-à-dire sans entrer dans les détails, le sens du témoignage qu'il n'est de dieu que *Allah* est : je reconnais par ma langue et je crois par mon cœur que nul ne mérite l'adoration si ce n'est *Allah*.

Allah, Lui seul, est Celui Qui mérite le plus haut degré de la glorification et l'extrême limite de la soumission, car Il est notre Créateur et Il est le Créateur de toute chose. Il est Celui Qui pourvoit à notre subsistance en réalité. Il n'a pas d'associé dans la divinité et Il n'a pas d'équivalent.

Le sens du témoignage que *Mouhammad* est le Messager de *Allah* ﷺ, est : je reconnais par ma langue et je crois fermement par mon cœur que notre maître *Mouhammad* ﷺ a été envoyé de la part de *Allah* à tous les humains et tous les *jinn*.

Mes frères de foi, ce qui est visé par les deux témoignages, c'est de nier la divinité à tout autre que *Allah* et de la confirmer pour *Allah*, tout en affirmant le caractère de messager de notre Maître *Mouhammad* ﷺ, c'est-à-dire, tout en reconnaissant et en croyant à son envoi en tant que prophète ﷺ.

Lorsque la connaissance s'accompagne de l'adhésion du cœur – c'est-à-dire de la satisfaction de l'âme de ce qu'elle a connu – c'est cela la foi qui est agréée selon le jugement de *Allah*. Quant à la connaissance à elle seule, elle ne suffit pas. En effet, *Allah ta'ala* nous apprend que certains peuples qui nous ont précédés savaient que *Mouhammad* ﷺ était prophète, *Allah* a donc dit à leur sujet :

﴿ الَّذِينَ آتَيْنَاهُمُ الْكِتَابَ يَعْرِفُونَهُ كَمَا يَعْرِفُونَ أَبْنَاءَهُمْ ﴾ ﴿٣٠﴾

(*'al-ladhina 'ataynahoumou l-kitaba ya^rifounahou kama ya^rifouna 'abna'ahoum*) [sourate *Al-An'am* verset 20] ce qui signifie : « **Ceux à qui Nous avons fait descendre le Livre le connaissent, tout comme ils connaissent leurs propres fils.** »

Mais, leurs âmes n'ont pas adhéré à ce que le Prophète a apporté *alayhi s-salatou was-salam*. C'est pour cela qu'ils l'ont démenti par leur langue, bien que *At-Tawrat* – la Torah d'origine – qui a été révélée à notre maître *Mouça alayhi s-salam*, contienne l'annonce selon laquelle notre bien-aimé *Mouhammad* est le Messager de *Allah* ﷺ.

En effet, mes frères de foi, notre bien-aimé *Mouhammad* est envoyé de la part de *Allah* à tous les mondes, preuve en est la parole de *Allah ta'ala* :

﴿ تَبَارَكَ الَّذِي نَزَّلَ الْفُرْقَانَ عَلَى عَبْدِهِ لِيَكُونَ لِلْعَالَمِينَ نَذِيرًا ﴿١﴾ ﴾

(*tabaraka l-Ladhi nazzala l-fourqana 'ala 'abdihi liyakouna lil-'alamina nadhira*) [sourate *Al-Fourqan* verset 1] qui signifie : « **Que restent abondantes les grâces de Celui Qui a fait descendre *Al-Fourqan* – c'est-à-dire *Al-Qour'an* – sur Son esclave afin qu'il avertisse les mondes.** »

Cela veut dire qu'il a été envoyé à l'ensemble des humains, qu'ils soient arabes ou non arabes et à tous les *jinn*. Quant aux anges, ils ne sont pas concernés par cela, car ils sont créés de sorte qu'ils ne choisissent que l'obéissance à *Allah*, et ce par la volonté de *Allah*. En effet, les anges n'ont pas besoin d'être avertis, tout comme *Allah ta'ala* les a décrits par Sa parole :

﴿ لَا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ ﴿٦﴾ ﴾

(*la ya'souna l-Laha ma 'amarahoum wayaf'alouna ma you'maroun*) [sourate *At-Tahrim* verset 6] ce qui signifie : « **Ils ne désobéissent à aucun ordre que Dieu leur donne et ils font ce qu'il leur est ordonné de faire.** »

Mes chers bien-aimés, la croyance au message de notre Maître *Mouhammad* ﷺ est la base et le fondement du second témoignage, cependant, le second témoignage inclut de nombreux points de croyance, dont découlent de nombreux jugements. Parmi ces points de croyance, il y a qu'il est né à la Mecque ﷺ, qu'il a été envoyé – c'est-à-dire qu'il a reçu la révélation lui confiant la mission de prophète – alors qu'il résidait à la Mecque. Ensuite, il a émigré à Médine et il y est décédé ; il a donc été enterré dans l'habitation de la Dame *'A'ichah*, que *Allah* l'agrée.

Mes frères de foi, le second témoignage comporte également le sens que le Prophète ne se trompe en rien dans ce qu'il transmet de la part de *Allah*, et que tout ce qu'il a rapporté est véridique et correct, qu'il s'agisse des nouvelles des communautés et des prophètes antérieurs, du début de la création, des jugements relatifs au caractère licite ou illicite de certains gestes ou certaines paroles des esclaves, ou encore concernant ce qu'il a annoncé que cela se produira dans le futur, dans le bas monde, dans le *barzakh* – la période intermédiaire entre la mort et le jour de la résurrection – et dans l'au-delà. Tout cela est confirmé par la parole de *Allah ta'ala* :

﴿ وَمَا يَنْطِقُ عَنِ الْهَوَىٰ ﴿٢﴾ ۖ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْيٌ يُوحَىٰ ﴿١﴾ ﴾

(*wama yantiqou ^ani l-hawa 'in houwa 'il-la wahyoun youha*) [sourate *An-Najm* verset 3-4] ce qui signifie :
« **Il ne parle pas sous l'effet de passions, il ne parle que suite à une révélation qui lui est révélée.** »

Pour nous, il est un devoir de nous soumettre à tout ce qui est parvenu dans la Loi de notre Prophète *Mouhammad ^alayhi s-salatou was-salam*, que cela se rapporte au *woudou*, à la prière, au mariage, au divorce, à l'héritage, à la récompense et au châtement. Nous n'en rejetons rien et n'en réfutons rien par nos opinions personnelles, nous n'élevons pas nos avis en tant qu'arbitres sur tout cela. Bien au contraire, nous écartons nos avis personnels au profit de ce avec quoi est venu le Messager de *Allah ﷺ*, que nous en connaissions la sagesse ou que nous ne la connaissions pas, tout comme l'a dit le *Chaykh Ahmad Al-Marzouqiyy* :

وَكُلُّ مَا آتَىٰ بِهِ الرَّسُولُ فَحَقُّهُ التَّسْلِيمُ وَالْقَبُولُ

(*wakoullou ma 'ata bihi r-Raçoulou fahaqqouhou t-taslimou wal-qaboulou*)

Tout ce avec quoi est venu le Messager
nous devons l'admettre, et nous devons l'accepter

En étant croyants en Sa parole :

﴿ فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا فِي أَنفُسِهِمْ حَرَجًا مِّمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا تَسْلِيمًا ﴾ ﴿٦٥﴾

(*fala waRabbika la you 'minouna hatta youhakkimouka fima chajara baynahoum thoumma la yajidou fi 'anfouchim harajan mimma qadayta wayouçallimou taslimâ*) [sourate *An-Niça*' verset 65] ce qui signifie : « **Je jure par Ton Seigneur [ô *Mouhammad*] – c'est-à-dire *Allah* jure par Lui-même –, ils ne seront croyants que s'ils acceptent d'être jugés par toi concernant les différends qui pourront leur arriver, puis ne trouvent en leurs âmes aucune objection sur le jugement que tu rends et se soumettent totalement.** »

Et en étant croyants en la véracité de la parole du Prophète Élu *ﷺ*, puisqu'il a dit :

((لَيْسَ أَحَدٌ إِلَّا يُؤْخَذُ مِنْ قَوْلِهِ وَيُدْعُ غَيْرَ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ))

(*layça 'ahadoun 'il-la you 'khadhou min qawlihi wayouda'ou ghayra n-nabiyy salla l-Lahou ^alayhi wasallam*) ce qui signifie : « **Il n'est personne sans que l'on prenne ou que l'on délaisse de sa parole, excepté le Prophète *ﷺ*.** »

Ô *Allah*, fais que nous soyons de ceux qui persévèrent sur l'Islam, qui s'attachent à la bonne guidée du Prophète *^alayhi s-salatou was-salam* et qui défendent sa religion, quels que soient les revers de situations.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours² :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya ^ayyouha l-ladhina ^amanou t-taqou l-Lah.*

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

Esclaves de *Allah* je vous recommande de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy Al-Qadir*, de persévérer sur l'obéissance et de persévérer sur le repentir. Crains *Allah* dans ton fort intérieur et au grand jour, crains *Allah* quand tu es devant les gens et quand tu es tout seul. *Allah ta^ala* dit :

﴿ إِنَّ الَّذِينَ يَخْشَوْنَ رَبَّهُم بِالْغَيْبِ لَهُمْ مَغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ كَبِيرٌ ﴾

(*'inna l-ladhina yakhchawna Rabbahoum bil-ghaybi lahoum maghfiratoun wa ^ajroun kabir*) [sourate *Al-Moulk* verset 12] ce qui signifie : « **Certes, ceux qui craignent leur Seigneur quand ils sont seuls auront un pardon et une grande récompense.** »

Attachez-vous mes frères de foi à persévérer à assister aux assemblées de sciences, de bienfaisances et de bénédictions, aux assemblées de sciences de la religion. Le cœur d'un ignorant est mort, il est exposé à toute sorte de maux, de mécréances, de grands et de petits péchés. Empresse-toi mon frère croyant de faire le bien, maintenant dans ce bas monde et œuvre pour ton au-delà, rappelle-toi le *hadith* du Messager de *Allah* ﷺ:

((لَا يَشْبَعُ مُؤْمِنٌ مِنْ خَيْرٍ حَتَّى يَكُونَ مِنْتَهَا الْجَنَّةُ))

(*la yachba^ou mou'minoun min khayrin hatta yakouna mountahahou l-jannah*) ce qui signifie : « **Un croyant ne se lasse pas d'un bien jusqu'à ce qu'il parvienne au Paradis.** »

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi^iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.